



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bonn, Dublin, Madrid, Paris, La Haye, Vienne, Varsovie

6 février 2014

CEDPO s'agrandit !

Avec l'arrivée de trois nouveaux membres, la **Confederation of European Data Protection Organisations (CEDPO)** confirme sa position d'acteur clef dans le secteur de la protection des données à caractère personnel, en rassemblant des organisations représentant plusieurs milliers de correspondants à la protection des données et autres praticiens du secteur aux quatre coins de l'Union Européenne.

Ensemble avec les nouveaux membres, à savoir ADPO (*Association of Data Protection Officers*) d'Irlande, ARGE DATEN d'Autriche et SABI (*Stowarzyszenie Administratorów Bezpieczeństwa Informacji*) de Pologne, la Confédération entend promouvoir le rôle du correspondant à la protection des données (DPO) en Europe ainsi qu'une approche équilibrée, praticable et efficace de la protection des données à caractère personnel. Tout comme les membres fondateurs de CEDPO, chacun des nouveaux membres apporte une expérience de terrain dans la mise en œuvre des règles applicables en matière de protection des données. Les membres fondateurs de CEDPO, de France (AFCDP), d'Allemagne (GDD), d'Espagne (APEP) et des Pays-Bas (NGFG) ont exprimé leur enthousiasme de voir les trois nouveaux membres confirmer leur intérêt quant aux initiatives CEDPO.

« Nous profitons de cette opportunité pour souligner l'impact positif du correspondant à la protection des données (DPO) comme cela a été démontré par une étude du Ministère Néerlandais de la Justice. Nous sommes heureux de constater que cela est reconnu au niveau européen » Dr. Sachiko Scheuing, membre du Conseil d'administration de la NGFG néerlandaise. Christoph Klug de la GDD allemande ajoute : *« Nous avons accumulée une bonne expérience avec le correspondant à la protection des données en Allemagne depuis 1977. Les correspondants contribuent à rendre la protection des données à caractère personnel plus effective, à réduire les charges administratives inutiles, et à instaurer la confiance. L'adhésion de nouveaux membres est une étape importante dans les efforts de CEDPO pour contribuer à une meilleure harmonisation des pratiques en matière de protection des données personnelles au sein de l'Union Européenne »*. *« Déjà en septembre 2013, nos collègues autrichiens, irlandais et polonais, avaient pleinement souscrit à la déclaration CEDPO de Varsovie appelant les institutions européennes à créer des mesures*



d'incitation en faveur de la nomination d'un correspondant pour une meilleure protection des données personnelles, lancée à l'occasion de la 35^{ème} Conférence Internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée « La direction du développement de la protection de la vie privée dans un monde incertain » de Varsovie. Nous sommes par conséquent enchantés qu'ils confirment leur intérêt pour les initiatives de CEDPO, car cela montre qu'ils voient également le rôle du correspondant comme une « boussole » pour montrer la direction à suivre en matière de protection des données » déclare Pascale Gelly, Vice-Présidente de l'AFCDP.

Les trois nouvelles organisations membres sont ravies de rejoindre officiellement CEDPO.

« En tant qu'organisation leader en Autriche, nous avons formés un grand nombre de DPOs au cours des vingt dernières années. Nous avons hâte de partager notre connaissance ainsi que notre expérience afin d'arrêter de bonnes pratiques de protection des données efficace bien au-delà de nos frontières nationales » indique Hans G. Zeger, Président de l'association autrichienne ARGE DATEN. Le développement de la profession européenne de DPO est également un facteur clef pour l'ADPO irlandaise. *« Nous organisons des ateliers et conférences sur les sujets d'actualité comme le BYOD ou les cookies et nous sommes enchantés d'avoir la possibilité de partager nos bonnes pratiques et idées pour harmoniser les règles applicables et les pratiques des DPO. »* ajoute Fintan Swanton, Président de l'ADPO Irlandaise.

Le président du Conseil de l'association polonaise SABI, Maciej Byczkowski déclare qu'au sein de son organisation, *« Nous croyons qu'il est essentiel d'améliorer la place du DPO. Nous sommes très actifs nationalement avec la GIODO, notre autorité de protection des données, notre gouvernement ainsi que notre Parlement afin de faire progresser les choses dans ce sens. Nous sommes actuellement à l'origine du texte en cours devant le Parlement. Par conséquent nous sommes également impatients de joindre nos forces avec nos collègues européens afin de faire progresser les choses à plus grande échelle ».*

« A CEDPO nous sommes optimistes pour l'avenir. Dans toute l'Union Européenne, de plus en plus d'entreprises et d'organismes réalisent l'avantage compétitif que cela représente d'avoir leurs propres cultures et professionnels qui savent conduire le changement vers une économie numérique qui a besoin de protection de la vie privée pour son développement », Cecilia Alvarez, Vice-Présidente de l'association espagnole APEP. CEDPO a déjà partagé son expérience pan-européenne dans de nombreux domaines de la réforme de la protection des données en ce compris une étude comparative sur la fonction de DPO dans 12 Etats Membres de l'Union Européenne. Maintenant supportée par de nouvelles associations, CEDPO va continuer de fournir une contribution pratique aux institutions européennes dans le contexte du développement d'un nouveau cadre législatif européen pour la protection des données à caractère



personnel. Les activités de la Confédération mettront l'accent sur le futur rôle du DPO.

CEDPO :

CEDPO a été créée en septembre 2011 du rapprochement des associations de délégués à la protection des données française (AFCDP, Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel), allemande (GDD, Gesellschaft für Datenschutz und Datensicherheit), espagnole (APEP Asociación Profesional Española de Privacidad), et néerlandaise (NGFG, Nederlands Genootschap van Functionarissen voor de Gegevensbescherming).

La Confédération a été rejointe récemment par ADPO (Association of Data Protection Officers) d'Irlande, ARGE DATEN d'Autriche et SABI (*Stowarzyszenie Administratorów Bezpieczeństwa Informacji*) de Pologne.

CEDPO a pour objet principal de promouvoir le rôle important du DPO pour une protection des données personnelles équilibrée, pragmatique et effective. De plus, CEDPO a pour objectif de contribuer à une meilleure harmonisation de la réglementation et des pratiques en matière de protection des données personnelles au sein de l'Union Européenne / Espace Economique



Coordonnées :

Email: info@cedpo.eu / Site: www.cedpo.eu



France: L'AFCDP, *Association Française des Correspondants à la Protection des Données*, a été créé en 2004, suite à la réforme de la loi du 6 janvier 1978 sur la protection des données à caractère personnel, qui a donné naissance à la fonction de DPO (Correspondant à la protection des données à caractère personnel » également appelé CIL, « Correspondant Informatique et Libertés »). L'AFCDP est un lieu d'échange qui accueille toute personne intéressée par la protection des données à caractère personnel : CIL, chargés de la protection des données internes ou externes, avocats, responsables des ressources humaines, DSI, RSSI, directeurs qualité et directeurs conformité, professionnels du e-commerce et du marketing ... Plus de 1400 personnes ont déjà rejoint l'association à but non lucratif. L'AFCDP encourage la discussion et les échanges d'informations en matière de protection des données personnelles en vue de faciliter le partage entre ses membres et de promouvoir les meilleures pratiques. L'AFCDP entretient un dialogue avec la CNIL et d'autres autorités concernées au niveau français et européen par la protection des données personnelles.

Coordonnées: Paul-Olivier Gibert (Président), Courriel: president@afcdp.net; Pascale Gelly (Vice-Présidente et Affaires internationales), Courriel: international@afcdp.net; Bruno Rasle (Délégué Général), Tel. +33(0) 612340884, Courriel: delegue@afcdp.net
Site internet: www.afcdp.net



Espagne: L'Association Espagnole des Professionnels de la Vie Privée (Asociación Profesional Española de la Privacidad) a été créée en 2009 par et pour des personnes de différents profils professionnels issues des secteurs public et privé tous impliqués dans la protection des données personnelles et de la vie privée: juristes d'entreprises, avocats ou conseils externes, experts IT, IS et CTI ainsi que des enseignants. En 2010, elle a lancé la certification APEP pour des professionnels "responsables" afin de mettre en valeur les rôles professionnels de la protection des données et ainsi participer à la création de la confiance dans le marché émergent et dynamique qu'est celui de la « privacy ». L'APEP a établi des liens réguliers avec plusieurs autorités de contrôle ainsi qu'avec des associations et des institutions dans le domaine de la protection de la vie privée tant au niveau national, européen, qu'international.
Coordonnées: Ricard Martinez (Président), Courriel: presidencia@apep.es; Cecilia Alvarez (Vice-Présidente et Affaires internationales), Courriel: administracion@apep.es;
Site internet: www.apep.es



Autriche: ARGE DATEN est l'organisation leader en Autriche en matière de protection de la vie privée. L'organisation est engagée dans la protection des données à caractère personnel et la protection de la vie privée à l'heure de la communication globale. L'association se concentre sur l'aide aux membres, les relations publiques, un service d'information, les commentaires sur les projets de loi ou de règlements et les formations. ARGE DATEN travaille en étroite collaboration avec des centres de recherche, universités, l'industrie et les autorités pour atteindre ses objectifs. ARGE DATEN Privacy Austria a été fondée 1983 comme groupe de travail et a été enregistrée en tant qu'association de droit autrichien en 1991. C'est une association politiquement indépendante et sans but lucratif. ARGE DATEN compte plus de 700 membres pour la plupart des entreprises et autres organismes has about 700 members mostly companies and other organisations (autorités publiques, universités, ONG).

Coordonnées: Charlotte Schönherr, Courriel: charlotte.schoenherr@argedaten.at
Site internet: www.argedaten.at



dpo.ie the association of data protection officers

Irlande: L'Association of Data Protection Officers (ADPO) est une organisation regroupant les professionnels travaillant comme Correspondant à la protection des données (DPO) au sein de leurs organisations. ADPO offre aux correspondants à la protection des données l'opportunité de partager leurs idées, d'exprimer leurs préoccupations, de demander des précisions sur la législation nouvelle, et d'offrir leur propre éclairage sur les demandes et défis de leur travail. L'adhésion est ouverte à tous ceux ayant un rôle de gestion de données au sein de leur organisation, que ce soit officiellement ou officieusement. L'objectif d'ADPO est d'apporter plus de clarté sur ces différentes questions, sensibiliser à la législation en matière de protection des données à caractère personnel et offrir aux membres un forum où discuter ces sujets.

Coordonnées: Fintan Swanton, Tel. +353 1 6447820, Courriel: info@dpo.ie
Site internet: www.dpo.ie



Allemagne: L'association allemande pour la protection et la sécurité des données (Gesellschaft für Datenschutz und Datensicherung.V., GDD) a été créée en 1977. La GDD est un organisme à but non lucratif ayant pour objet la protection effective et pragmatique des données personnelles. Avec plus de 2400 membres – essentiellement des sociétés – la GDD est l'association de protection des données leader en Allemagne. Outre le fait de fournir différentes prestations à ses membres, telles que de l'enseignement, de la formation et la certification des DPO, des guides pratiques et des opportunités de mise en contact de professionnels de la protection des données à travers toute l'Allemagne, la GDD représente également la position de ses membres à un niveau national et européen.

Coordonnées: Christoph Klug, Tel. +491704878062, Courriel: klug@gdd.de
Site internet: www.gdd.de



Pays-Bas: Het Nederlands Genootschap van Functionarissen voor de gegevensbescherming (NGFG) est l'association néerlandaise des DPO, une fonction prévue à l'article 62 de la loi néerlandaise de protection des données personnelles, la Wet beschermingpersoonsgegevens (WBP). La WBP comprend une disposition au terme de laquelle les entreprises, les organismes sectoriels, l'état et les institutions peuvent désigner en interne un superviseur afin de protéger les droits des personnes concernées par un traitement, à savoir le délégué à la protection des données. Cette personne assure en interne l'application correcte et le respect des lois applicables, des réglementations et des codes de conduite sectoriels, en matière de protection des données personnelles. De par leurs missions statutaires, leurs responsabilités et leurs pouvoirs, les délégués à la protection des données sont en mesure d'agir de façon indépendante au sein de leur organisme. La désignation des délégués à la protection des données correspond à la façon dont la WBP a mis en œuvre les dispositions de l'article 18, second paragraphe de la Directive 95/46/CE relatif aux "délégués à la protection des données »

Coordonnées: Dr. Sachiko Scheuing, Courriel: secretariaat@ngfg.nl
Site internet: www.ngfg.nl



Pologne: L'Association d'Administrateurs de Sécurité de l'Information (Stowarzyszenie Administratorów Bezpieczeństwa Informacji) est une association sans but lucratif, qui a pour objectif de renforcer la communauté de professionnels de la vie privée. Elle a été créée en 2007 et compte une centaine de membres. Les activités de SABI se concentrent principalement sur l'intégration et le développement des professionnels de la vie privée, qui peuvent partager leur expérience et construire de bonnes pratiques. SABI s'efforce de diffuser les connaissances en matière de vie privée et de normes déontologiques de correspondants à la protection des données, ainsi SABI a mis en place un Code déontologique pour la profession.

Coordonnées: Maciej Byczkowski, Tel. +48226201253 Courriel: info@sabi.org.pl
Site internet: www.sabi.org.pl